

# L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

Notre imprimerie est maintenant installée au complet au poste occupé autrefois par MM. Ménard & Turcotte, No 59 rue St-Joseph, vis-à-vis le bureau de poste de St-Roch de Québec.

L'on peut y faire exécuter tout genre quelconque d'impressions : livres, brochures, circulaires, factums, en-têtes de comptes, cartes d'affaires et de visites, blancs de pièces pour avocats et pour notaires, memorandums, etc., etc., etc.

Directeur-propriétaire :—  
M. Philippe Masson, No. 59 rue St-Joseph, à St-Roch de Québec.

Bulletin de l'Apostolat de la Prière

(1) DIRECTION GÉNÉRALE DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

Toulouse, janvier 1891.

Statistique, pour la France et tous les pays de langue française, du chiffre actuel

œuvres voulues par DIEU, voilà bien, résumés en deux mots le mérite de notre œuvre, sa supériorité et ses résultats !

L'orateur développe d'abord la simplicité des exigences de l'association dans ses trois degrés : 1er, offrande de la journée au Sacré-Cœur, c'est la base, l'unique indispensable, pour être de l'Apostolat ; 2d la dizaine de chapelet ; et 3e la Communion mensuelle réparatrice.

Quant à l'organisation, ajoute-t-il, elle est aussi très simple. Voici l'essentiel pour établir l'œuvre dans une paroisse : Le Curé demande au Directeur diocésain un diplôme d'agrégation pour la paroisse, et un autre de Directeur local pour lui-même. Il tient un registre où il inscrit les noms des Associés, en même temps qu'il leur distribue des billets d'admission reçus du Directeur diocésain. Il institue une ou deux réunions mensuelles, soit une messe, soit un salut, qu'il peut fixer le premier vendredi du mois, ou le dimanche, à son gré.

Il choisit, parmi les meilleurs associés, des zéloteurs ou des zélatrices chargés de recruter de nouveaux membres, et de distribuer les billets mensuels aux 15 ou 30 associés qui leur sont confiés.

Point d'œuvre, par conséquent, plus facile à établir dans une paroisse.

L'éloquent rapporteur développe en second lieu, la fécondité de l'œuvre, qui sanctifie le monde, et mérite, selon la parole de Léon XIII, le surnom de "Catholique"—Apostolat, qui sanctifie chacun de ses membres, en rendant la vie chrétienne plus réelle, plus pieuse, plus facile—Apostolat enfin qui sanctifie, et c'est le troisième fruit de sa fécondité, les paroisses, les communautés et les maisons d'éducation où il est établi.

Le rapporteur du Congrès d'Arras conclut ainsi :

Je ne puis mieux terminer, messieurs, que comme j'ai commencé par des paroles de Léon XIII. Ecoutez donc ce qu'il disait, dans une lettre pastorale adressée aux prêtres et aux fidèles de son archidiocèse de Pérouse : " Nous désirons grandement que

d'hui, dans la plénitude des délices, de cette union intime avec DIEU que lui méritaient alors ses actes incessants de parfaite charité."

Aussi, est-ce le 21 juin 1675, fête de Saint-Louis de Gonzague, que la fête du Sacré Cœur est célébrée pour la première fois par Marguerite Marie et Claude de la Colombière. C'est encore le 21 juin 1686 que la Visitation de Paray prononce la première consécration publique au Sacré-Cœur. Deux dates inoubliables que rappelait éloquentement Mgr Pie, évêque de Poitiers, dans son homélie du deuxième anniversaire séculaire, le 21 juin 1875.

## ETUDE SUR LA C. M. B. A.

(Suite)

V

Donc, le 25 février les Grands chanceliers, les officiers du Grand Conseil et les représentants des différentes branches existantes se réunirent à Niagara Falls pour former le Conseil Suprême. Après avoir été appelés à l'ordre par le Grand Président les membres de la Convention se rendirent à l'église paroissiale pour assister à une grand-messe dite spécialement pour la circonstance.

Il existait alors 47 branches et toutes étaient représentées à cette convention. Les branches étaient réparties par états ou provinces comme suit :—New-York, 34 ; Pennsylvanie, 10 ; Michigan, 2 ; Canada, 1.

Après la messe la convention se mit à l'ouvrage, et après avoir donné lecture des résolutions adoptées à la dernière convention, le Grand Secrétaire fit connaître les noms des Grands chanceliers qui devenaient, dans le but de former le

La séance de l'après-midi du 26 fut entièrement employée à faire l'élection des officiers. Le soir les officiers élus furent installés comme suit :

Président Suprême, Daniel Barrett.  
1er Vice-Prés. Suprême, M. C. Dunningan.  
2e Vice-Prés. Suprême, F. J. Reister.  
Trésorier Suprême, P. Walsh.  
Secrétaire Suprême, L. J. McParlin.  
Com.-Ord. Suprême, R. Mulholland.  
Sentinelle Suprême, P. D. Carrigan.  
Syndics Suprêmes :—J. T. Keena, C. B. Friedman, J. Martin, T. A. Bourke, T. J. Mahoney.

Après l'installation la séance se continua jusqu'à 4 heures 30 m. le 27 au matin et les jours suivants, 28 et 29, la convention commença ses travaux dès le matin pour ne les terminer qu'à une heure très avancée de la nuit. Il fallait bien encore là, un esprit vraiment chrétien pour que ces hommes, par pur dévouement, travaillassent ainsi, jour et nuit, soit en session, soit en comités prenant à peine deux à trois heures de la nuit pour reposer leurs esprits fatigués d'un tel travail : quelquefois n'ajournant même pas pour prendre leurs repas. Comme ils avaient à cœur le succès de leur entreprise !

Le travail accompli par cette convention fut considérable. La constitution fut révisée, amendée, augmentée. Elle fut faite aussi complète qu'il fut possible de le faire. Toutes les différentes formules nécessaires au fonctionnement de la société furent rédigées. La constitution attribua et défini les devoirs, les droits et les privilèges du Conseil Suprême, des Grands Conseils et des Branches. Enfin après cinq jours de ce travail incessant la convention termina ses travaux. Ce ne fut pourtant pas sans avoir donné une preuve éclatante de cet esprit de foi et de soumission à l'Église, qui animait ses membres, en